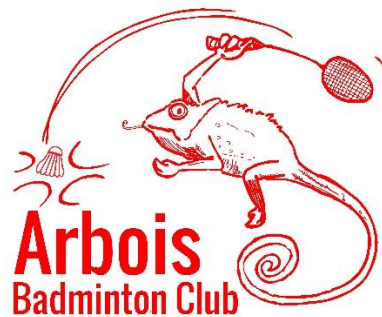


BadArbois

5^{ème} édition

12/13 février 2022



Règlement particulier

1. Règlement :

Le tournoi est autorisé sous le n° : *en cours* et se déroule selon le règlement général des compétitions de la FFBad sous la responsabilité de la juge arbitre Mme Sophie CUENOT.

Ces éléments de règlement particulier complètent les dispositions du RGC.

2. Participants :

Le tournoi est ouvert aux joueuses et joueurs français minimes, cadets, juniors, séniors ou vétérans dans les **séries N3, R, D, P et NC**. Tout joueur doit être en règle avec la FFBad et être en possession de la licence 2021/2022 le jour du tournoi. Toutefois, bien qu'ouvert au N3, le comité d'organisation se réserve le droit de limiter l'inscription des paires à une valeur **CPPH MAXIMUM de 4000 points** pour la paire (somme des CPPH des 2 joueur(se)s de la paire). Ceci afin d'assurer une homogénéité des tableaux.

3. Tableaux

Les tableaux de double hommes et dames seront organisés le samedi jusqu'aux finales et le double mixte le dimanche. Les joueurs peuvent s'inscrire sur 1 ou 2 tableaux.

Tous les tableaux seront établis selon la moyenne de la cote FFBad de la paire (les x meilleurs moyennes de cote FFBad = Tx ; les x' suivantes = Tx' ; ...). Le comité d'organisation veillera à ce que la meilleure moyenne de cote FFBad prise en compte dans un tableau ne soit pas supérieure à 3 fois la moyenne de la cote FFBad la plus basse de ce même tableau.

Si une paire souhaite jouer à un niveau supérieur, elle devra inscrire un classement sur la feuille d'inscription. Dans ce cas la moyenne de la cote FFBad devient le seuil de passage du classement indiqué (une équipe D9 qui s'inscrit en D7 aura sa cote FFBad remplacée pour la confection des tableaux par 32.)

Classement	N1	N2	N3	R4	R5	R6	D7	D8	D9	P10	P11	P12
Seuil de passage	2048	1024	512	256	128	64	32	16	8	4	2	0,0001
Rangs seuils	100	300	700	1500	3000	6000	10000	16000	25000			

L'organisateur en accord avec la Juge Arbitre, se réserve le droit de modifier les tableaux et de prendre toutes les mesures nécessaires au bon déroulement du tournoi.

4. Inscription

Les frais d'inscription sont de 13 € pour 1 tableau et 18 € pour 2 tableaux, auxquels il faut ajouter 2 € par joueur, au titre de la « participation fédérale » (soit 15 € pour un tableau et 20 € pour 2 tableaux). Ils sont à régler par chèque à l'ordre de l'Arbois Badminton Club -ABC39- ou par virement (prendre contact par mail pour avoir le RIB du club). L'inscription ne sera définitive qu'à réception du règlement (chèque accompagnant la fiche d'inscription ou le virement).

La compétition est limitée à 130 joueurs par jour. En cas de surnombre, la sélection se fera dans l'ordre d'arrivée des inscriptions (le cachet de la poste faisant foi ou date de virement)

Date de prise en compte du CPPH : 04 février 2022

Date limite d'inscription : **29 janvier 2022**. Les inscriptions sont à envoyer :

-par courrier à **DIMANCHE Laurent, 5 rue Julie Girardot, 39600 VADANS** (règlement par chèque)

-par courriel : tresorier@arbois-badminton.fr (règlement par virement)

RIB du Club:

IBAN FR76 1080 7000 1522 3214 8363 210 BIC: CCBPFRPPDJN

Confection des tableaux : **05 février 2022**. Au-delà de la date du tirage au sort, pas de remboursement, sauf en cas de force majeure dûment justifiée (certificat médical ou de travail, ...).

5. Compétition

Toutes les phases préliminaires se feront en poules (dans la mesure du possible des poules de 4 minimum) avec 2 sortants par poule, ou poule unique de 5 ou 6.

Les horaires des matchs sont donnés à titre indicatif. Tout joueur doit être présent dans la salle 1/2h avant son premier match. Chaque joueur ayant commencé la compétition pourra ensuite être appelé jusqu'à 1h avant l'heure indicative de son prochain match. Tout joueur ne pourra pas quitter la compétition sans l'accord préalable de la Juge Arbitre et le signaler à la table de marque.

A l'appel de son nom, tout joueur qui ne se présente pas dans un délai de 5 minutes pourra être disqualifié par le juge arbitre, quel que soit le niveau de compétition.

A l'arrivée sur le terrain, les joueurs commenceront par tester les volants puis prendront contact avec le terrain. Le temps total ne pouvant excéder 3 minutes.

Le temps de récupération entre 2 matchs ne pourra être inférieur à 20 minutes, sauf avec l'accord des intéressés et à la demande de la Juge Arbitre pour le bon déroulement de la compétition.

Les volants sont à la charge des joueurs. En cas de litige, les volants officiels seront les RSL3 vendus dans la salle. Les volants seront fournis gratuitement pour les finales.

Tous les matchs seront auto-arbitrés. Cependant tout joueur pourra faire appel au juge arbitre à tout moment. Celui-ci pourra désigner un arbitre s'il le juge nécessaire sous réserve d'arbitres présents dans la salle. Les finales seront arbitrées toujours sous réserve de présence d'arbitres.

Tout volant touchant au plafond, à la structure et aux panneaux de basket est compté « let » une fois au service et faute en cours d'échange. Ils seront toujours « let » s'ils touchent les filins.

Seuls auront accès au plateau de jeu, les joueurs appelés devant disputer un match, les coaches pendant les interruptions de jeu et les personnes du comité d'organisation. Une chaise par côté sera proposée.

6. Le logiciel utilisé sera Badnet.

7. Arbitre

Les arbitres présents sur le tournoi et pouvant arbitrer des matchs sont priés de le signaler à la Juge Arbitre et à la table de marque. Cette information peut être inscrite sur la feuille d'inscription. Chaque arbitre se verra récompensé.

8. Consigne sanitaire

Les consignes sanitaires à appliquer seront celles en vigueur au jour de la compétition (pour l'instant : pass sanitaire obligatoire, port du masque en dehors du plateau de jeu, désinfection es mains).

9. Forfaits

Chaque participant inscrit doit connaître les sanctions encourues en cas de forfait après la date du tirage au sort. Il devra prévenir le club organisateur de sa non-participation et adressera au plus tard dans les 5 jours suivant la compétition, les pièces justificatives à la Ligue de Bourgogne/Franche-Comté de Badminton (4, impasse Jean Perrin 21300 CHENOVE).

Le comité d'organisation